




Kanton Bern – canton de Berne
Staatsanwaltschaft Bern – Ministère public Bern

Code de procédure pénale:

**entre toute puissance du
ministère public
et responsabilité pénale du
procureur**


Raphaël Arn, procureur en chef suppléant et enseignant à l'UNIBE
et Isoloy Molango, procureure, MP Jura bernois-Seeland




Kanton Bern – canton de Berne
Staatsanwaltschaft Bern – Ministère public Bern

**Les domaines dans lesquels le procureur dispose
d'un important pouvoir**

- 1. L'ouverture de l'enquête**
- 2. Risque de collusion et droit d'être entendu**
- 3. Le choix des preuves à administrer**



2



Les domaines dans lesquels le procureur dispose d'un important pouvoir

4. Procédure simplifiée

- a. Ouverture de la procédure
- b. Négociation
- c. Contrôle par le Tribunal
- d. L'intervention du politique comme exemple de limitation indirecte du travail du procureur



3

Les principales limitations dans le cadre du travail du Ministère public

1. Les limitations d'ordre procédural

- a. En matière de respect du droit d'être entendu
- b. En matière d'administration des moyens de preuve, notamment illégaux
- c. En matière de contrôle des décisions du procureur



**ILLEGAL
CONTENT**

4



2. Les limitations d'ordre pratique

- a. Les contraintes techniques
- b. Les contraintes liées aux ressources
- c. Les contraintes liées aux coûts



Les conséquences de la position du procureur: responsabilité pénale éventuelle?

- 1. Une responsabilité parallèle de l'auteur des faits et du procureur est-elle possible?
- 2. Le procureur a-t-il un rôle de protection de la sécurité publique?
- 3. A quelle(s) condition(s) le procureur commet-il un acte illicite?



Les conséquences de la position du procureur: responsabilité pénale éventuelle?

4. Commission ou commission par omission?
5. Du syndrome du vendredi soir
6. De la complexité de l'être humain en lien avec le rapport de causalité



7

En guise de conclusion

Si le procureur jouit au stade de la procédure préliminaire d'une liberté encadrée dans le cadre de l'enquête qu'il mène, sa responsabilité va au-delà de la simple direction de la procédure. Dans de très rares hypothèses, il peut même engager sa propre responsabilité pénale.

Merci de votre attention

Sources des images:

- p. 1 <https://www.antiquemapsandprints.com/vanity-fair-spy-cartoon-justice-eve-a-good-judge-law-by-ape-junior-1911-226343-p.asp>
- p. 2 <https://www.thomann.de/blog/wp-content/uploads/2017/01/choosing-right-guitar-strap-3-300x183.jpg>
- p. 3 https://www.lsa-conso.fr/medias/2/8/1/000154182_5.jpg
- p. 4 <https://thumbs.dreamstime.com/b/concept-d-image-de-tampon-en-caoutchouc-montrant-un-timbre-rouge-lisant-le-contenu-ill%C3%A9gal-144678831.jpg>
- p. 5 https://www.aclusocal.org/sites/default/files/field_image/web18-surveillancecomputers-1160x768.jpg
- p. 6 et 7 <https://fr.depositphotos.com/stock-photos/prisonnier.html?qview=184706312>

8